



Un orgue à Vauhallan

Bulletin de parrainage

Participation au financement de l'orgue sous forme de don

Je choisis de parrainer

- | | | |
|--------------------------|--------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | un tuyau fondateur | 1000 € |
| <input type="checkbox"/> | un tuyau | 100 € |
| <input type="checkbox"/> | autre montant | € |

Chèque à établir à l'ordre de : "Un orgue à Vauhallan".

66 % du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % des revenus imposables) ; pour 100 € versés, il n'en coûtera donc que 34 €.

Un reçu fiscal sera fourni (à conserver pour le cas d'un contrôle).

Dans le respect de la tradition des *bienfaiteurs de l'église de Vauhallan*, votre nom, si vous le souhaitez, sera inscrit sur un panneau de l'orgue.

Participation au financement de l'orgue sous forme de prêt

- Je prête à l'association la somme de €.

Chèque à établir à l'ordre de : "Un orgue à Vauhallan".

L'association signera une reconnaissance de dette avec les prêteurs. Elle remboursera le prêt au fur et à mesure de ses résultats. Le prêt produira des intérêts au taux du Livret A majoré de 25 %.

Adhésion à l'association

- J'adhère à l'association "Un orgue à Vauhallan" en réglant ma cotisation de 20 €

M./Mme

Prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

Téléphone :

Courriel :